

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 2 juillet 2024 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 17 juin 2024 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisailon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Pierrette Lajoie

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon directeur général et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-06-258

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 juin 2024, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

5.4 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Équipements Halt Inc.

10.2- Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029.

REPORTER:

L'item 4.1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024.

- 4 - CORRESPONDANCE**
 - 4.1 -** Demande d'Ail Barbu.
 - 4.2 -** Demande de commandite/partenariat de la Table des Partenaires aînés de la MRC d'Acton.
 - 4.3 -** Demande de commandite à la deuxième édition du tournoi annuel de pickleball.
 - 4.4 -** Dépôt d'une demande des citoyens du 4e Rang.
- 5 - CONSEIL**
 - 5.1 -** Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.
 - 5.2 -** Résolution pour autoriser l'installation temporaire de chapiteaux pour les ventes trottoir.
 - 5.3 -** Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif No.9 - Réfection de la bibliothèque
 - 5.4 -** Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Équipements Halt Inc.
- 6 - RAPPORTS MENSUELS**
 - 6.1 -** Dépôt du rapport du service incendie
- 7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX**
- 8 - DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 8.1 -** Résolution pour accepter une entente à intervenir avec Premier Tech et désigner le signataire.
- 9 - TRÉSORERIE**
 - 9.1 -** Dépôt et lecture du rapport du maire.
 - 9.2 -** Résolution pour réserver une somme dans les surplus affectés.
- 10 - GREFFE MUNICIPAL**
 - 10.1 -** Avis de motion et dépôt du règlement 010-2024 concernant le traitement des élus municipaux et le remboursement de leurs dépenses.
 - 10.2 -** Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029.
- 11 - RESSOURCES HUMAINES**
 - 11.1 -** Résolution pour nommer un aide-inspecteur.
 - 11.2 -** Résolution pour autoriser la signature d'une lettre d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et le Syndicat canadien de la fonction publique - Section locale 1862.
- 12 - COUR MUNICIPALE**
- 13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**
- 14 - TRAVAUX PUBLICS**
 - 14.1 -** Résolution pour autoriser le paiement pour le contrat du fauchage des levées de fossés pour l'exercice 2024.
 - 14.2 -** Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Vitom Excavation Inc.
 - 14.3 -** Résolution pour autoriser l'achat d'une borne de recharge et le paiement.

15 - LOISIRS

15.1 - Résolution pour désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec l'Association du Soccer mineur d'Acton Vale, saison 2024.

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

19 - VARIA

19.1 - Vote de félicitations.

19.2 - Vote de félicitations.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-06-259

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

4.1 - Demande d'Ail Barbu.

L'item 4.1 est reporté à une séance ultérieure afin que la Ville puisse avoir plus de précisions concernant la demande.

2024-06-260

4.2 - Demande de commandite/partenariat de la Table des Partenaires aînés de la MRC d'Acton.

Attendu que la Table des partenaires aînés de la MRC d'Acton, organise un Salon des aînés afin de souligner la Journée internationale des aînés, célébrée le 1er octobre de chaque année;

Attendu que la Ville d'Acton Vale est sollicitée pour commanditer l'événement en offrant gratuitement, à la Table des partenaires aînés de la MRC d'Acton, la salle du Carrefour des Générations et les salles 3-4 du centre sportif, le mardi 1er octobre 2024 de 12h à 16h30;

En conséquence la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 138 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 à la Table des partenaires aînés de

la MRC d'Acton à titre de commandite, applicable sur la réservation des salles demandées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-261

4.3 - Demande de commandite à la deuxième édition du tournoi annuel de pickleball.

Attendu que le Pickleball Club d'Acton Vale soumet une demande de commandite pour le tournoi 2024 qui aura lieu du 12 au 15 septembre 2024 au Complexe Multisports Desjardins d'Acton Vale;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le paiement d'un montant de 500 \$ à titre de commandite, payable à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Pickleball Club d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-262

4.4 - Dépôt d'une demande des citoyens du 4e Rang.

Attendu que des citoyens du 4e Rang ont déposé une demande à la Ville d'Acton Vale, afin que celle-ci installe deux arrêts sur le 4e Rang direction est et ouest, à l'intersection de la route Charrette;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser l'installation de deux panneaux arrêt obligatoire sur le 4e Rang, du côté est et ouest, à l'intersection de la route Charrette;

De transmettre copie de la présente au service des Travaux publics ainsi qu'à la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

Aucune dépense

2024-06-263

5.2 - Résolution pour autoriser l'installation temporaire de chapiteaux pour les ventes trottoir.

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise l'installation temporaire de chapiteaux pour la tenue des ventes trottoir, soit du 1^{er} juillet au 2 septembre 2024;

Que la Ville n'autorise qu'aucun piquet ne soit enfoncé dans l'asphalte et/ou le ciment appartenant à cette dernière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-264

**5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif No.9
- Réfection de la bibliothèque**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.9, relatif aux travaux de réfection de la bibliothèque;

Attendu la recommandation de madame Hélène Beaudry, architecte, de la firme Beaudry Palato;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 21 312.90 \$ plus taxes, à 2BR Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 9;

De financer cette dépense comme suit, par le fonds canadien de revitalisation des communautés;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.9 – Travaux de réfection de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-265

5.4 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Équipements Halt Inc.

Attendu que la Ville a conclu une entente d'un projet pilote d'installation de bornes de recharge pour les vélos électriques et de bornes de réparation pour vélos avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

Attendu que le ministère assume une portion des coûts d'aménagement nécessaire à la mise en place des bornes du relais-vélo;

Attendu la réception d'une facture émise par Équipements Halt Inc.;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu:

D'autoriser une dépense d'un montant de 9 494.96 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 à Équipements Halt Inc, pour la fourniture de quatre bornes de recharge pour vélo, selon la facture no. 2060, émise le 11 avril 2024;

De financer cette dépense à partir d'une subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable et par le fonds général pour la portion non subventionnée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapport du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

- 7.1 Greffe municipal et Cour municipale
- 7.2 Services culturels et sportifs
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Direction générale
- 7.5 Bibliothèque municipale
- 7.6 Urbanisme
- 7.7 Trésorerie
- 7.8 Incendie
- 7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux
- 7.10 Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

8.1 - Résolution pour accepter une entente à intervenir avec Premier Tech et désigner le signataire.

Attendu que la Ville d'Acton Vale accepte de prendre à sa charge l'entretien de plusieurs systèmes septiques sur son territoire en conformité avec les exigences du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r.22), et plus particulièrement, selon le guide d'entretien du fabricant;

Attendu que la Ville d'Acton Vale a fixé par règlement les modalités de cette prise en charge, ainsi que les obligations du fabricant, de l'installateur et de la personne désignée pour l'entretien et les échantillonnages (le cas échéant) de tels systèmes, lequel règlement est joint à l'Annexe E (ci-après, le « Règlement ») (Règlement no 009-2023);

Attendu que la Ville d'Acton Vale désire retenir les services de Premier Tech, à titre de manufacturier des Biofiltre Ecoflo® ET/OU qu'à titre de tiers autorisé à effectuer l'entretien des systèmes septiques qui sont manufacturés par d'autres manufacturiers;

Attendu que Premier Tech et la Ville d'Acton Vale désirent convenir par écrit des termes et des conditions de la réalisation des services d'entretien de systèmes septiques;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

Que la Ville d'Acton Vale confie le contrat à Premier Tech pour l'entretien des systèmes septiques - Tertiaire Ecoflo-UV et leurs composantes situés sur le territoire de la municipalité des immeubles assujettis au Règlement;

Que le contrat entrera en vigueur à la date de signature de l'entente et se termine le 31 décembre 2024 et se renouvellera automatiquement pour des périodes consécutives de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours;

Que les prix applicables aux différents services d'entretien des systèmes septiques sont ceux prévus à l'annexe B jointe à la présente;

D'autoriser monsieur Stéphane Chagnon, directeur général à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale l'entente à intervenir avec Premier Tech.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

9 - TRÉSORERIE

9.1 - Dépôt et lecture du rapport du maire.

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire, M. Éric Charbonneau, fait rapport des faits saillants du rapport financier consolidé 2023 et du rapport du vérificateur externe. Une copie de ce rapport est jointe en annexe au présent procès-verbal.

Les membres du conseil acceptent, tel que déposé, le rapport du maire et décrètent que le texte du rapport soit publié dans le Journal La Pensée.

2024-06-267

9.2 - Résolution pour réserver une somme dans les surplus affectés.

Attendu qu'une entente de tarifs préférentiels a été conclue et signée entre la Ville d'Acton Vale, la MRC d'Acton ainsi que toutes les municipalités de la MRC d'Acton, concernant les modalités et les conditions d'utilisation du Complexe multisports Desjardins;

Attendu qu'en vertu de l'article 4 de cette dite entente, il est prévu de créer une réserve annuelle de 5 000 \$ pour la réfection future du Complexe multisports Desjardins;

Attendu qu'en vertu de l'article 4 de l'entente, une quote-part a été facturée à la MRC, en 2023, dans une proportion de 50% RFU et 50% population;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De réserver une somme de 5 000 \$ dans les surplus affectés qui sera utilisée pour la réfection future au bâtiment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

10.1 - Avis de motion et dépôt du règlement 010-2024 concernant le traitement des élus municipaux et le remboursement de leurs dépenses.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Pierrette Lajoie qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 010-2024 concernant le traitement des élus municipaux et le remboursement de leurs dépenses;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Pierrette Lajoie le projet de règlement intitulé : « Règlement 010-2024 concernant le traitement des élus municipaux et le remboursement de leurs dépenses », qui sera adopté à une séance subséquente.

2024-06-268

10.2 - Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029.

Attendu que, conformément aux articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 et suivants du *Code municipal*, la Ville d'Acton Vale souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurances pour les cyber-risques pour la période 2024-2029;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

Que la Ville d'Acton Vale :

JOIGNE par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec et mandate celle-ci, en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 1^{er} juillet 2029.

AUTORISE la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée « ENTENTE de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques » soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

Selon la loi, la municipalité accepte qu'une municipalité qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat, par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'UMQ l'autorise et que la municipalité souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'UMQ et au contrat d'assurance et au mandat du consultant, adjugés en conséquence. Et que cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11 - RESSOURCES HUMAINES

2024-06-269

11.1 - Résolution pour nommer un aide-inspecteur.

Considérant le besoin du département d'inspection;

Considérant qu'il y aurait lieu de nommer un employé à titre d'aide-inspecteur;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De nommer madame Évelyne Lussier à titre d'aide-inspecteur, dont ses fonctions lui seront confiées par l'inspecteur municipal en poste;

D'autoriser madame Lussier, l'application des règlements municipaux en vigueur de la Ville d'Acton Vale, dans le cadre de ses fonctions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-270

11.2 - Résolution pour autoriser la signature d'une lettre d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et le Syndicat canadien de la fonction publique - Section locale 1862.

Attendu la démission de l'employé au poste de préventionniste le 6 mai 2024;

Attendu le désir de la Ville de favoriser la formation à l'interne auprès des pompiers actuellement à l'emploi;

Attendu qu'un processus de recrutement et d'entrevues a été effectué avec les candidats intéressés;

Attendu que le candidat Christian Giroux a été sélectionné par le comité pour suivre la formation;

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser la directrice ressources humaines et directrice générale adjointe et le directeur général à signer une lettre d'entente à intervenir avec le SCFP;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'accepter, telle que déposée par la directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe une lettre d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et le SPQ- Section locale Acton Vale, ayant pour objet « Entente relative à la formation d'un employé en prévention incendie »;

D'autoriser le directeur général, la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications, le président et le vice-président du syndicat à signer, pour et au nom de la ville, ladite lettre d'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

2024-06-271

14.1 - Résolution pour autoriser le paiement pour le contrat du fauchage des levées de fossés pour l'exercice 2024.

Attendu qu'à la séance du 19 février 2024, résolution 2024-02-082, la Ville adjugeait le contrat pour le fauchage des levées de fossés pour l'exercice 2024 à Les Entreprises Belle Rose Inc.;

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser la dépense dudit contrat;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense de l'ordre de 22 129.50 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-320-00-521 pour le fauchage des levées de fossés pour l'exercice 2024, tel que :

59.80 \$ du kilomètre, plus taxes, pour la 1^{ère} coupe sur approximativement 37.5 km (sections A et B) du croquis;

221.30 \$ du kilomètre, plus taxes, pour la 1^{ère} coupe sur approximativement 17.5 km (sections A, B, C, D et E) du croquis;

221.30 \$ du kilomètre, plus taxes, pour la 2^e coupe sur approximativement 17.5 km (sections A, B, C, D et E) du croquis;

221.30\$ du kilomètre, plus taxes, pour la 3^e coupe sur approximativement 55 km (sections A, B, C, D et E) du croquis;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-272

14.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Vitom Excavation Inc.

Attendu que la Ville a demandé des prix pour la location d'une pelle hydraulique 3D avec une équipe d'homme pour l'infrastructure du bassin de rétention de la rue Bernier (Projet HM22-Bernier);

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 17 247 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000 à Vitom Excavation Inc., pour la location d'une pelle hydraulique 3D, avec une équipe d'homme pour l'infrastructure du bassin de rétention de la rue Bernier, selon la facture no. 1271, émise le 17 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-273

14.3 - Résolution pour autoriser l'achat d'une borne de recharge et le paiement.

Attendu que la borne de recharge CEA-225 dans le stationnement municipal de la gare indique un problème avec une carte électronique, ce qui rend impossible le démarrage de recharge;

Attendu que cette borne est d'une génération qui est discontinuée et que le fournisseur ne fabrique plus les composantes électroniques, mais peut être remplacée par une de nouvelle génération;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser l'achat d'une borne électrique Smart two ;

D'autoriser une dépense d'un montant de 2 100 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 à AddENERGIE, pour la fourniture d'une nouvelle borne de recharge, selon la soumission no. FSM41257, émise le 7 juin 2024;

De financer cette dépense par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

15 - LOISIRS

2024-06-274

15.1 - Résolution pour désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec l'Association du Soccer mineur d'Acton Vale, saison 2024.

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser la signature du protocole d'entente pour la saison 2024;

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du soccer mineur d'Acton Vale, édition 2024;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que le directeur général de la ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du soccer mineur d'Acton Vale, saison 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2024-06-275

19.1 - Vote de félicitations.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu :

De féliciter Elliot Daigneault un jeune joueur de hockey d'Acton Vale qui évolue avec les Cascades Élite M15 AAA. Lors du 11^e gala de la Ligue d'excellence du Hockey du Québec Elliot a remporté le titre de joueur s'étant le plus impliqué dans sa communauté grâce à l'organisation d'une école de hockey offerte pendant la relâche au Centre sportif d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-276

19.2 - Vote de félicitations.

La conseillère Pierrette Lajoie propose et il est unanimement résolu :

De féliciter le Défi cycliste Fondation Santé Daigneault/Gauthier qui ont tenu leur 15^e défi cycliste. Près de 43 000 \$ ont été recueillis lors de l'événement, portant à près de 500 000 \$ les sommes amassées depuis 15 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 15.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20; 15).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Maryse Hamel
Trésorière

Date